

EINVILLE au JARD

54370

Pour envoyer un mail :

mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES N° 51

Convoqué le 27 juin 2019, le Conseil Municipal s'est réuni le 4 juillet 2019, sous la présidence de M. Marc VILLEMANN, Maire

PRESENTS : MM/Mmes Véronique ADMANT, Isabelle GENIN, Gérard HOUOT, Jacques LAVOIL, Colette LANGKUST, Bruno LEHMANN, Philippe LEONARD, Cédric MASSON, Fabrice YONGBLOUTT.

EXCUSE : Christian BRICOT (Procuration Jacques LAVOIL)

ABSENTES : Sylvie ADANT-VIOLART, Brigitte THIRIET

Monsieur Cédric MASSON a été nommé secrétaire de séance.

- **Compte-rendu du conseil municipal du 6 juin 2019**

Lecture a été faite du compte-rendu du dernier conseil municipal qui n'a fait l'objet d'aucune remarque.

- **Compte-rendu commission « Travaux » élargie du 17 juin 2019**

L'appel d'offre pour le recrutement d'un Assistant en Maîtrise d'œuvre pour la viabilisation du chemin de Sur Rambour s'est déroulé sur la nouvelle plateforme X-DEMAT. Neuf sociétés ont répondu. L'ouverture des plis s'est effectuée en dématérialisation, une première pour la municipalité.

Les offres s'échelonnent de 20 000 € à 80 602.78 € HT.

Pour cinq sociétés, dont la société la moins-disante, une erreur de calcul a été décelée entre le coefficient de complexité et le taux de rémunération, ce qui fausse le montant de rémunération.

Au vu du classement, la commission propose de retenir la société SEBA, avec une note de 80.75/100.

- **Marché maîtrise d'œuvre chemin de Sur Rambour**

Sur proposition de la commission « Travaux » élargie, le conseil accepte à la majorité de confier la maîtrise d'œuvre pour la viabilisation du chemin de Sur Rambour, à la société SEBA, pour un montant de 55 827,79 € HT (8 pour – 3 abstentions).

- **Présentation en non valeurs**

La Trésorerie non demande de mettre en non valeurs une facture d'assainissement 2017/2018 d'un montant de 293,80 €. Le conseil accepte à l'unanimité.

- **Demande de subvention du Comité des Fêtes**

Le Comité des Fêtes est chargé d'organiser l'arrivée de la « Péniche Grand Est » du 25 au 28 juillet prochain. Beaucoup d'activités et d'animations sont prévues, gratuites pour tous.

Pour animer les débuts de soirée, des musiciens ont été sollicités. Le coût est de 900 €. La Communauté de Communes a décidé de participer à hauteur de 50 %.

Le conseil accepte, à l'unanimité, de participer à hauteur également de 50 %.

Rendez-vous sur <https://www.grandest.fr/actualites/peniche-grand-est/> pour consulter le programme.

- **Informations diverses**

- Une réunion s'est tenue à la Communauté de Communes du Sânon, en présence de Monsieur le Sous-Préfet de Lunéville et le Directeur des Finances Publiques, afin de nous présenter la réforme et la réorganisation des Finances Publiques. La C.C. du Sânon devait être pilote dans la réforme. Mais la M.S.A.P. d'Einville-au-Jard ne pouvant accueillir de nouveaux services dans ses locaux, le projet pour le territoire est reporté en 2023. Toutefois, même si l'ouverture de la perception reste d'actualité, les horaires d'accueil au public seront vus à la baisse. Nous vous apporterons toutes les informations sur les nouveaux horaires d'ouverture et les services qui subsisteront à la perception.

- Suite à la demande des riverains de la rue des Magasins devant la vitesse non respectée des automobilistes, 3 stops seront installés. Le stationnement sur la Place de la Fontaine sera rematérialisé.

- La Communauté de Communes nous informe que l'opération OPAH est reconduite pour 2 ans.

- La Poste sera fermée du 05 au 24 août 2019. Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du lundi 26 août 2019.

Bonnes vacances à tous et félicitations à tous ceux qui ont réussi leur examen.

Prochain conseil : jeudi 5 septembre à 20 h 00